Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 43 (2006)

Heft: 1675

Artikel: Organisations sans but lucratif: sans profit mais pas sans frais

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008883

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sans profit mais pas sans frais

Les contributions indirectes de la République et canton de Genève à l'entretien du quartier général de l'Armée du Salut à Berne ont suscité bien des questions. Dont celle des frais de fonctionnement des organisations sans but lucratif. Petit essai comparatif.

Armée du Salut a aussi son étatmajor national, financé notamment par les contingents cantonaux et locaux. Rien que de très normal. N'empêche qu'à Genève la découverte de cette nécessaire réalité a fait l'effet d'une bombe. Comme si, dans les organisations à but non lucratif, les salariés et militants pouvaient travailler efficacement sur le terrain sans le soutien d'un «back office» qui assure l'organisation, le financement et le suivi des opérations.

Cela une fois admis, reste bien sûr la question des proportions. Sur cent francs reçus par une organisation à but non lucratif (NPO selon l'abréviation anglaise usuelle) à titre de subventions publiques, dons et legs privés et de contributions diverses, combien sont utilisés directement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis? Pas facile de le savoir, même si les NPO doivent désormais respecter certaines normes comptables, sous peine de perdre le label Zewo, indispensable aux organismes faisant appel à la générosité publique. Mais l'analyse des comptes d'exploitation pour 2004, tels que publiés par une dizaine d'associations et fondations humanitaires, écologiques et tiers-mondistes (cf. encadré ci-dessous), fournit d'intéressantes indications sur leurs coûts en personnel ainsi que sur leurs frais administratifs et généraux.

De manière générale, l'on observe que, dans les organisations étudiées, les montants non affectés au financement de campagnes, projets ou mandats concernant leur domaine d'intervention statutaire représentent de 15% à plus de 50% de leurs dépenses totales. La plupart des organisations parviennent à maintenir cette proportion aux alentours de 35%. Comment? En mettant les salaires des intervenants et les autres coûts directs à la charge des différents projets et mandats qu'elles soutiennent financièrement. Mais elles ont en revanche l'obligation d'imputer à la centrale et de faire apparaître séparément

les frais de communication et de collecte de fonds (entre 3% et 16% des dépenses totales), les coûts administratifs (entre 6% et 12%) ainsi que les éventuels amortissements et frais financiers. A noter que les organisations écologiques travaillent relativement cher, sans doute parce qu'elles sont principalement actives en Suisse (Equiterre, WWF).

Quand l'organisation fonctionne comme la section suisse d'une grande ONG présente dans environ 150 pays, elle doit payer son écot à la centrale: Amnesty Suisse envoie chaque année un peu plus de 30% de son budget de 11 millions de francs au secrétariat international sis à Londres, tandis que le WWF Suisse consacre 3,9 millions de francs, soit un peu moins de 9% de ses ressources, à son siège mondial, installé à Gland. Précision utile: ces deux organisations ne reçoivent pas de subventions publiques mais vivent principalement des contributions de leurs membres et groupes cotisants, ainsi que de legs et dons dont le montant a frôlé les quatre millions de francs en 2004 chez Amnesty et atteint 4,5 millions au WWF

Par rapport à ces deux grandes NPO multinationales privées, les organisations suisses au bénéfice de subventions publiques ne se distinguent pas par une transparence particulière. Sauf Swissaid, qui présente son bilan et ses comptes de manière exemplaire, à la fois détaillée et très claire. Une mention particulière aussi à l'OSEO, qui ne craint pas de chiffrer les difficultés rencontrées en 2004 tout particulièrement, année de restructuration et de réorganisation fondamentales.

Au total, l'information délivrée par les NPO dépasse sans doute en qualité et consistance les attentes des cotisants et généreux donateurs, d'ordinaire très confiants. Ce d'autant que les traditionnels rapports annuels tirés sur papier sont désormais disponibles sur les sites Internet des organisations concernées. Sauf exception bien sûr. La seule que nous ayons repérée s'appelle l'Armée du Salut, qui donne sur son site quelques informations lacunaires sur la zone AdS comprenant la Suisse, l'Autriche et la Hongrie: «du point de vue financier, 2004 fut réjouissante», avec des dons et legs dont «le produit a pu être maintenu à un bon niveau de 35,4 millions de francs». Pour en savoir plus, contactez le responsable Communication ou rompez. Une politique d'information devenue impossible pour «une armée à l'œuvre dans 109 pays» qui veut continuer d'accomplir sa belle mission. yi

Amnesty International, section suisse: www.amnesty.ch

Culture et Développement: www.coordinate.ch

Erklärung von Bern, section alémanique de la DB: www.evb.ch Déclaration de Berne, section romande (DB): www.ladb.ch

EPER, Entraide protestante suisse: www.eper.ch Equiterre, Genève et Zurich: www.equiterre.ch OSEO, Œuvre suisse d'entraide ouvrière: www.sah.ch

Solifonds, Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale: www.solifonds.ch Swissaid, Fondation suisse pour la coopération au développement: www.swissaid.ch

WWF Suisse (comptes bouclés au 30 juin 2005): www.wwf.ch